



ENDA

Prospectives Dialogues Politiques

**Durabilité des Politiques
Commerciales liées à
l'Agriculture**

**RAPPORT
D'ACTIVITES
2006**

www.endadiapol.org

Email : agripol@endadiapol.org / Tél. 00 221 823 53 47 / Fax. 00 221 823 6713

SOMMAIRE

Introduction

Pour le renforcement du rôle d'acteur dans les négociations et les processus de prise de décisions à différentes échelles.

- I. Rendre l'information accessible aux acteurs à la base pour garantir leurs participations effectives et de qualité aux processus de prise de décisions.
- II. Agir durablement à partir des leçons tirées des expériences et des réalisations :
Développement de la stratégie d'intervention des Organisations de la Société Civile (OSC)
- III. Le renforcement des capacités de négociation des acteurs étatiques et
le développement d'exercices d'économie politique

Pour le développement des capacités internes et une meilleure mutualisation des moyens au sein de Diapol

- I. Développement des ressources humaines par la consolidation d'une dynamique d'équipe
- II. Principe de mutualisation et conciliation des besoins et des disponibilités en ressources

Pour un partenariat formel et durable

- I. Relations partenariales traditionnelles : Nécessité de développer des protocoles de partenariat et de collaboration
- II. Relations avec les producteurs de coton africains : Nécessité d'un repositionnement stratégique.

Pour une réorientation stratégique et une meilleure prise en compte des exigences du projet politique porté

Conclusion et perspectives

Introduction

ENDA Prospectives Dialogues Politiques (ENDA Diapol) par l'entremise du pôle « Durabilité des politiques commerciales liées à l'agriculture » travaille à faciliter le jeu d'acteurs dans des cadres multi – acteurs en vue d'une élaboration concertée et participative des politiques à différentes échelles.

Cette mission a pris corps, dans le domaine de l'agriculture, avec les activités développées autour du « Dossier coton à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ».

ENDA Diapol, en collaboration avec des organisations partenaires, a travaillé au renforcement des positions de négociation africaines par des contributions et / ou des publications telles que : « Négociations Commerciales Internationales et Réduction de la Pauvreté : le livre blanc sur le coton » (ENDA Diapol, 2005)¹.

Ces écrits et particulièrement celui cité plus haut, constituent dans l'ensemble des analyses ou des synthèses d'étape dans le travail de ENDA Diapol sur les négociations commerciales à l'OMC.

Les actions de ENDA Diapol se sont d'abord orientées vers les acteurs à la base « les cotonculteurs africains » qui subissent les conséquences des accords issus de ces négociations commerciales internationales avant de s'étendre en direction des autorités étatiques concernées en vue d'une amélioration de la défense des intérêts globaux des pays africains durant les négociations d'un accord agricole à l'OMC.

Ce travail a permis de faciliter la légitimation des acteurs à la base qui ont pu mettre en place leur cadre de concertation : l'Association des Producteurs de Coton Africains (AProCA).

La mission première de cette organisation panafricaine basée à Bamako, est de défendre leurs intérêts dans toutes les enceintes de négociation sur les questions agricoles à différentes échelles. Une attention particulière a été accordée à l'espace régional qui devient, de plus en plus, l'espace de négociation privilégié dans la mesure où les blocs régionaux commencent à s'affirmer davantage comme des cadres incontournables pour la négociation de consensus préalables.

En 2006, fort des résultats obtenus et dans le souci d'atteindre ses objectifs fondamentaux, ENDA Diapol a interrogé la notion d'acteur qui est au cœur de tout processus de concertation voire de toute activité de promotion du dialogue politique à travers un réel jeu d'acteur. Ainsi, les activités développées par ENDA Diapol ont été orientées tant en direction des acteurs à la base qu'en direction des organisations paires. Mieux, ENDA Diapol a su apporter son appui aux acteurs étatiques notamment les négociateurs africains, parties prenantes des négociations commerciales internationales.

En sus de la présentation des principales actions du pôle, à savoir l'appui des acteurs à différentes échelles, une présentation sera faite des autres activités réalisées par le pôle avec une mise en cohérence avec le projet politique défendu par ENDA Diapol et les pratiques afférentes. Enfin des éléments de réflexion sur la réorientation stratégique amorcée par le pôle et des éléments de perspectives de travail clôtureront nos propos.

¹ Cette publication a été réalisée sous la direction de Eric HAZARD et préfacé par Son Excellence Mr Amadou Toumani TOURE, Président de la République du Mali.

Pour le renforcement du rôle d'acteur dans les négociations et les processus de prise de décisions à différentes échelles.

Le pôle « Durabilité des politiques commerciales liées à l'agriculture » a pour principal objectif la promotion, le lancement et l'animation de cadres de concertation pour l'élaboration de politiques prenant en compte les intérêts des acteurs concernés, de la base au sommet.

Une analyse approfondie de cet objectif principal permet de mettre en relief toute l'importance accordée à la notion d'acteur qui se trouve être au cœur des préoccupations rattachées au projet politique² porté par ENDA Diapol en général et par ce pôle en particulier.

En 2006, ce pôle a orienté la plupart de ses actions en direction de l'acteur comme élément déterminant de tout processus de dialogues politiques et dont la capacité à se projeter dans l'avenir lui permettra de prendre, actuellement, des décisions pouvant impacter dans le futur.

La notion d'acteur renferme, en elle-même, plusieurs variantes selon qu'il s'agit du degré de participation aux processus, des échelles d'intervention appréhendés : base, médian et sommet / local, national, régional et international etc., des rapports de forces en présence : acteurs forts et acteurs faibles, ou encore du genre : homme et femme / jeune et vieux... ; etc. S'intéresser à cette notion aux multiples variantes nécessite à priori un meilleur ciblage du type d'acteur en fonction des déterminants des variantes pré identifiées et qui feront l'objet de notre attention.

Pour le pôle « Durabilité des politiques commerciales liées à l'agriculture », à l'instar des autres pôles de ENDA Diapol, affiner le ciblage de l'acteur suivant les variantes pré-identifiées revêt une importance moindre par rapport au jeu qui se crée entre les différents types d'acteurs en présence. Ceci pour signifier que l'intérêt pour les différentes catégories d'acteurs n'a d'importance, pour le pôle, que si l'objectif visé est d'améliorer la participation de ces acteurs aux processus de prise de décisions en cours ou à venir.

Ce faisant, il s'impose, au pôle et à ses membres, une certaine équidistance des différents acteurs en vue de mieux contribuer à l'émergence de jeux d'acteurs beaucoup plus efficaces dans un contexte d'excellente représentativité de tous les acteurs concernés et qui s'identifient mutuellement.

L'analyse du champ d'investigation du pôle et les expériences : locales, nationales, régionales et internationales, acquises durant ces dernières années révèlent que les jeux d'acteurs en cours enregistrent de grandes insuffisances. Ceci est plus décrié sur les aspects liés à la participation directe ou indirecte des acteurs concernés aux processus de prise de décisions. D'où la perception d'une urgence rattachée à toutes les actions pouvant contribuer à une participation importante et de qualité des acteurs concernés par les différents processus en cours ou à venir.

L'urgence soulignée ci-dessus, a constitué l'axe central des actions 2006 du pôle qui a tant appuyé les acteurs à la base, les acteurs non étatiques que les acteurs étatiques.

² Cf. <http://www.endadiapol.org/Vision-mission-principes.html>

I – Rendre l'information accessible aux acteurs à la base pour garantir leurs participations effectives et de qualité aux processus de prise de décisions.

Ne dit on pas que « Détenir l'information, c'est posséder le pouvoir » ?

Pour les acteurs à la base, au-delà d'accéder à l'information juste et d'être légitimés, le pouvoir dont ils ont besoin de posséder est celui de la participation. En effet, bon nombre d'acteurs sont marginalisés dans la conduite des processus de prise de décisions sur des questions les concernant et renfermant des enjeux sociétaux importants.

Ce déficit de participation des acteurs à la base est dû en partie à la difficulté qu'ont les autres acteurs à les identifier comme des acteurs légitimes ou, à tout le moins, comme des acteurs capables de contribuer de façon constructive aux processus en cours ou à venir.

Depuis près de cinq ans, ENDA Diapol a travaillé sur ces questions de participation des acteurs à la base dans le but d'obtenir un véritable jeu d'acteurs dans les processus de prise de décision sur les politiques.

Dans le cadre des activités liées à l'agriculture les producteurs de coton africains constituaient le groupe d'acteurs à la base ciblé pour tester l'approche inclusive prônée par ENDA Diapol et fondée sur la qualification de ces acteurs dans les enceintes de négociations à différentes échelles.

Cette action de Diapol a été développée de concert avec d'autres organisations de la place comme 'la famille Oxfam', la plateforme pour le développement rural en Afrique de l'Ouest et du centre (Hub rural) etc. Le premier résultat a été la prise de conscience des producteurs africains quant à la nécessité de leur participation dans les principaux espaces de décisions concernant le développement durable des filières cotonnières. De façon concomitante, il s'est agi de qualifier ces acteurs à la base dans les enceintes de négociations de la base au sommet.

Les principaux résultats obtenus dans le cadre de la réalisation des activités de ENDA Diapol sont, entre autres :

La création et le fonctionnement permanent de l'Association des Producteurs de Coton Africains (AProCA) basée à Bamako au Mali.

La participation des producteurs aux fora et consultations nationales :

- pour le montage de cadres législatifs³ appropriés
- ou pour l'élaboration des politiques agricoles régionales telle que l'ECOWAP⁴
- la définition des positions de négociations

Et la participation de ces derniers à des rencontres de prise de décisions politiques au niveau international⁵.

Voilà bien autant de réalisations qui témoignent de la bonne évolution des actions durables d'appui menées par les organisations de la société civile telle que ENDA Diapol à l'endroit des acteurs à la base que sont les producteurs de coton africains.

Le challenge actuel est de renforcer les capacités politiques et techniques des producteurs afin que leur contribution au jeu d'acteurs soit effective et de qualité. D'où la nécessité de leur apporter l'information dans un format adéquat et de, non seulement, favoriser le partage de

³ Exemple : La définition des critères de sélection des opérateurs privés pour la reprise d'une partie des activités de la SOFITEX (Société Burkinabé des Fibres Textiles).

⁴ ECOWAP : « Ecowas Agriculture Policy » / « Politique agricole de la Cedeao »

⁵ Participation des producteurs de coton africains aux Conférences ministérielles de l'OMC à Cancun et à Hong Kong.

connaissances et d'expériences en leur sein mais surtout de les conduire vers des processus inclusifs de négociation et de prise de décisions à la base en relation avec les acteurs des autres acteurs des échelles supérieures. Par ailleurs le partage de connaissances et d'expériences doit se faire en étroite collaboration avec les médias notamment ruraux qui deviennent de plus en plus incontournables dans la communication rurale en Afrique.



Radio rurale locale « BANI GANSE de la Commune de BANIKOARA (Bénin) : Créée et financée par les producteurs de coton.

A - Mettre à la disposition des acteurs à la base l'information technique dans un format beaucoup plus accessible.

Après avoir publié, en novembre 2005, l'ouvrage intitulé : « Négociations Commerciales Internationales et Réduction de la Pauvreté : le livre blanc sur le coton », le pôle « Durabilité des politiques commerciales liées à l'agriculture » a produit des fiches synthétisant les communications publiées dans ce livre. Ce dernier outil produit, a été vulgarisé grâce à la traduction effectuée en trois langues locales parlées dans les zones cotonnières africaines à savoir : le peulh, le juula et le moré.

L'ouvrage « Négociations Commerciales Internationales et Réduction de la Pauvreté : le livre blanc sur le coton » est un recueil de communications diverses allant d'une interview d'un leader paysan à une recherche approfondie tout en passant par des communications militantes et de plaidoyer. Toutes ces communications, celle du producteur dans un degré moindre, traitaient de sujets aussi complexes les uns que les autres.

Partant, l'objectif premier qui était poursuivi, dans le cadre de la production des fiches de vulgarisation, a été de réécrire les communications une terminologie et un niveau de langage accessible aux acteurs à la base. Puis il s'est agit de trouver un format adapté et adéquat afin de faciliter l'usage de l'outil produit et son appropriation par le groupe cible. Ces objectifs atteints, la transposition du débat international portant sur le Dossier coton au niveau du producteur moyen a été un succès enregistré par ENDA Diapol dans la mesure où les outils produits sont devenus les parchemins des producteurs de coton qui partagent les connaissances et réfléchissent conjointement sur les thématiques qui y sont abordées.

Pour ENDA Diapol, produire des fiches de synthèse, c'était l'un des moyens efficaces en vue de donner un aperçu global de la thématique abordée, du problème identifié et de analyse factuelle qui s'y rapporte. L'originalité a été non seulement de réaliser ces synthèses dans des niveaux de langues accessibles mais surtout de les traduire en langues locales lues et écrites par les producteurs des zones cotonnières africaines.

Cet outil a été, dès sa diffusion, salué par les producteurs qui s'y sont tout de suite attachés. Malgré tout, la cible finale reste en partie atteinte car une bonne partie des producteurs restent fidèles à la tradition orale surtout que l'on se trouve dans un contexte fortement marqué par le développement des radios communautaires et rurales. Par ailleurs, des efforts sont à faire concernant le format dans la mesure où le producteur souhaite transporter l'outil le plus aisément possible notamment sur sa bicyclette. Il serait donc plus facile, pour lui, de disposer d'un outil moins volumineux, beaucoup plus pratique et toujours de meilleure qualité.

En somme, si un pas a été franchi à travers la mise à disposition de l'information technique jusque là du ressort des adeptes de certains cercles d'initiés, il n'en demeure pas moins qu'il faut franchir totalement le rubicond en produisant des supports beaucoup plus adaptés aux réalités des producteurs. En sus, il faudra poursuivre et affiner la traduction en langues locales tout en impulsant une dynamique de partage d'expériences et d'échanges entre les acteurs à la base eux-mêmes. Le développement de la collaboration entre les producteurs et les radios rurales favorisera un meilleur passage de l'information au niveau des populations cibles.

En réponse aux attentes des groupes cibles telles que mentionnées précédemment, ENDA Diapol a monté un projet de production, de diffusion et d'animation de débats à la base. Avec l'expérience acquise dans l'élaboration des fiches de synthèse produites à partir du livre : « Négociations commerciales internationales et réduction de la pauvreté : le livre blanc sur le coton » et fort du succès enregistré auprès des producteurs, ENDA Diapol compte publier en 2007, en collaboration avec l'AProCA, un outil intitulé « Guide des bonnes et mauvaises pratiques de la libéralisation et de la privatisation des filières cotonnières africaines ». La réalisation de cet outil a démarrée en 2006 et ce projet a été monté de façon conjointe avec les producteurs et surtout en suivant les recommandations formulées par les producteurs eux-mêmes.

Les améliorations apportées consistent, en somme, à améliorer le format de production et surtout de mettre en avant les expériences paysannes. Ainsi, le guide se présente comme: « un livret rassemblant les expériences paysannes en matière de privatisation et de libéralisation des filières cotonnières africaines ». Le cap sera mis sur la production de supports audio à partir d'interviews réalisées dans cinq (5) bassins pré – identifiés avec l'appui de l'AProCA. Il s'agit :

- Du bassin de la Sénégambie méridional (Sénégal, Gambie, Guinée Bissau).
- Du bassin Mali, Guinée Conakry.

- Du Bassin Burkina Faso, Côte d'Ivoire.
- Du bassin Bénin, Togo, Ghana.
- Du bassin Cameroun, Tchad.

Mieux, les outils produits seront diffusés à travers les radios communautaires qui seront invitées à organiser des débats autour des thématiques abordées par les producteurs interviewés.

Les radios communautaires constituent d'excellents outils en vue de faire passer les informations auprès des populations rurales. Elles constituent le premier relais d'information pour ces populations qui s'identifient à cet outil de communication dont les spécificités des émissions traduisent bien les particularités et habitudes des populations locales cibles. Sur les réformes institutionnelles en cours ou à venir dans un certain nombre de pays, ces radios communautaires permettront de sensibiliser le plus grand nombre de producteurs mais également d'autres populations directement ou indirectement concernées sur les enjeux liés aux devenir institutionnels des filières cotonnières africaines.

B - Promotion du dialogue à la base et des échanges d'expériences

Les fiches de synthèse réalisées à partir du livre intitulé : « Négociations Commerciales Internationales et Réduction de la Pauvreté : le livre blanc sur le coton » ont été largement diffusées et constituent aujourd'hui le parchemin du producteur.

Si des débats paysans se créent ça et là autour des questions d'enjeux, il n'en demeure pas moins que les initiatives locales restent encore peu dynamiques ou peu médiatisées afin d'investir pleinement le débat public.

Partant, il fallait en tirer des leçons et favoriser une meilleure prise en compte des débats paysans dans les stratégies de dissémination d'informations au niveau local.

A cet effet, le projet de réalisation d'un « guide des bonnes et mauvaises pratiques de la privatisation et de la libéralisation des filières cotonnières africaines » a été monté en y prévoyant des activités occasionnant des débats publics sur les médias ruraux et dans les organisations villageoises des producteurs de coton.

L'idée est de susciter un véritable débat et de recueillir les points de vue des producteurs sur des questions liées aux réformes institutionnelles en cours ou à venir dans leurs pays respectifs. L'objectif visé par ce projet est d'avoir la vision des acteurs à la base sur les changements à venir dans les filières cotonnières pour un meilleur partage des expériences paysannes. Cet objectif ne pouvant être atteint sans inculquer durablement la nécessité de se concerter, d'échanger et de partager autour des questions d'enjeux à la base afin d'aboutir à des prises de positions consensuelles, l'un des grands succès de ce projet sera alors la promotion de véritables exercices de dialogues politiques au niveau des acteurs à la base.

La contribution des organisations de producteurs sera sollicitée en vue d'atteindre cet objectif fixé pour 2007. Un appui logistique et financier a été prévu pour faciliter le travail des organisations de producteurs et des radios rurales qui devront sûrement développer un partenariat solide et durable.

C – Promotion d'un partenariat durable entre les acteurs à la base et les médias ruraux

Guide

Maillon essentiel dans la communication rurale en Afrique, les radios communautaires sont en phase de devenir, aujourd'hui, des puissants relais de communication sur lesquels il serait judicieux de s'appuyer pour toucher le maximum d'acteurs à la base.

Dans le cadre du projet du « Guide des bonnes et mauvaises de la libéralisation et de la privatisation des filières cotonnières africaines », il est prévu d'utiliser cet outil de communication pour sensibiliser les producteurs sur les changements institutionnels en cours ou à venir dans leurs pays respectifs.

Avec le développement de plus en plus croissant des radios communautaires notamment en zones cotonnières, il apparaît aujourd'hui important de travailler en étroite collaboration avec ces dernières pour une meilleure prise en compte des enjeux liées aux filières cotonnières africaines.

Partant, ENDA Diapol a développé des actions de consolidation du rapprochement entre les acteurs à la base et ce puissant vecteur de communication rurale. Un partenariat sera noué directement avec les radios rurales. Ce partenariat sera par la suite prolonger avec les producteurs de coton qui deviendront, par la suite, les uniques interlocuteurs des radios rurales dans le cadre dudit partenariat.

De ce fait, les actions de communication ou l'organisation de débats pourront être envisagées et planifiées suivant l'importance accordée aux thématiques d'enjeux pour les deux partenaires et pour l'ensemble des populations rurales.

ENDA Diapol a pu développer tant bien que mal des actions de vulgarisation des informations techniques et d'enjeux auprès des populations directement et indirectement concernées. Ces actions se sont effectuées à travers la réalisation et la diffusion des fiches et surtout grâce au montage et à l'exécution du projet du Guide des bonnes et mauvaises pratiques de la privatisation et de la libéralisation. Même si ce dernier projet ne connaîtra la fin de son exécution qu'en septembre 2007, il est important de le mettre à l'actif du pôle « Durabilité des politiques commerciales liées à l'agriculture ».

La démarche, innovante et durable adoptée, a porté davantage de fruits pour les organisations partenaires qui ont souhaité avancer avec ENDA Diapol sur un programme conjoint. Il serait tout de même important de signifier que la négociation de ce programme sur le développement durable des filières cotonnières africaines n'est intervenue qu'après un brassage des programmes de chaque organisation partenaires. Ce programme conjoint se positionne, par ailleurs, comme un grand mouvement d'ensemble en vue de consolider le processus entamé depuis maintenant quatre ans avec les producteurs de coton africains.

II – Agir durablement à partir des leçons tirées des expériences existantes : développement de la stratégie d'intervention des Organisations de la Société Civile (OSC)

Qu'est ce qui a été fait ? Qu'est ce qui ce fait ? Quels sont les succès et les échecs ? Quelles sont les dynamiques anciennes, actuelles et à venir ? Quelles sont les prochaines étapes après le stade actuel ? Etc.

Voilà autant de questions que se posent les OSC avant :

- d'investir un champ nouveau
- ou de développer de nouvelles actions en direction des mêmes groupes cibles,

Le pôle « Durabilité des politiques commerciales liées à l'agriculture » a, durant cette année 2006, facilité ce processus de réflexion au sein de ENDA Diapol et surtout au profit des OSC sur des thématiques d'enjeux pour les économies africaines.. L'idée est de mettre au cœur des préoccupations des OSC, la notion d'action durable en évitant de dupliquer les actions des autres. La pertinence d'une action s'évalue plus dans sa capacité à appréhender et à résoudre, un temps soit peu, le véritable problème de développement qui mine la société.

A – Analyse prospective et valorisation d'outils de recherche et de publications au profit des organisations de la société civile.

La recherche, en Afrique, est souvent décriée pour sa non intervention sur des thématiques renfermant un grand centre d'intérêt pour les populations. Les thématiques de recherche sont souvent qualifiées d'abstraites et de faible utilité pour les populations et les économies qui font face à des difficultés beaucoup plus concrètes.

Bon nombre de publications de chercheurs restent utiles que dans les bibliothèques d'université et ne contentent que leurs auteurs. L'impact réel de ces publications ne se fait aucunement ressentir dans la société. Partant, les résultats de la recherche demeurent peu connus, souvent ignorés car inaccessibles. Ces résultats sont, parfois, considérés comme peu crédibles eu égard à la faible notoriété de la communauté scientifique africaine comparativement à celle des autres continent.

Est-ce à dire que cette intelligentsia africaine est moribonde ou incapable d'être le vecteur des principaux changements techniques, économiques et sociaux dans notre société ?

Les chercheurs, de leur côté, crient haut et fort qu'ils ne disposent pas de moyens adéquats pour répondre aux attentes multiples et décrient la non exploitation du peu ouvrages publiés. La question de l'éthique les préoccupe tant alors qu'ils ont du mal à obtenir leur autonomie vis-à-vis des commanditaires des recherches effectuées.

Face à cet antagonisme des positions, il y a de la matière pour animer un débat qui ne pourra être productif que s'il arrive à proposer des pistes de solutions durables capables de faciliter la jonction entre la recherche et le développement durable des économies africaines.

Regardons plutôt les choses autrement !

A en croire les arguments présentés ci-dessus, la volonté d'aboutir à une jonction entre les deux positions existe et elle est forte. Il faut donc créer les conditions favorables pour faciliter le travail de la recherche et redorer son blason d'or auprès des populations africaines.

Un début de solution serait de valoriser au mieux ce qui est produit suivant des exigences de transparence et surtout d'éthique. C'est le combat actuel de ENDA Diapol qui a su mettre en exergue ses capacités en matière de valorisation et de vulgarisation d'outils au profit des populations cibles.

Mieux, ENDA Diapol a mis à contribution sa capacité à développer des analyses prospectives sur des thématiques d'enjeux majeurs pour les pays du Sud à partir de synthèses de publications existantes ou d'expériences documentées.

Les nouveaux outils développés par ENDA Diapol, permettent :

- de mettre en relief les champs d'investigations éventuels pour les OSC sur une thématique précise,
- de faciliter la compréhension des enjeux liées à des thématiques restées jusque là abstraites pour les populations ciblées
- et surtout d'orienter les actions des décideurs, en veillant à ce que les acteurs concernés soient consultés de façon juste et transparente.

Durant l'année 2006, la question des Accords de Partenariat Economique (APE) entre l'Union Européenne (UE) et les pays d'Afrique Caraïbes et Pacifique (ACP) a été la thématique qui a permis à ENDA Diapol de mettre en œuvre la compétence décrite précédemment. Il s'est agit, sous l'angle de la souveraineté alimentaire, de porter un regard sur les négociations des APE entre l'UE et les quatre régions africaines en négociation, de faire une analyse de l'état d'avancement de ces négociations en précisant les enjeux actuels et futurs. La particularité de ce travail c'est qu'il allait orienter l'action programmatique de ACORD⁶.

Si cette collaboration est à encourager, la dynamique partagée par ces deux organisations est à féliciter dans la mesure où ce travail s'est effectué avec un souci premier de valoriser et d'extraire la substance des recherches déjà produites sur cette thématique.

Traiter des Accords de Partenariat Economique (APE) qui doivent être signés au plus tard à la fin de l'année 2007 en ayant un grand intérêt pour la souveraineté alimentaire, voilà en quelques mots l'objectif visé par ce travail accompli par ENDA Diapol pour le compte de ACORD. Avant de vouloir s'étendre sur les enjeux connexes aux deux sous thèmes afin d'effectuer des analyses prospectives suivant l'état des négociations, ENDA Diapol a mis l'accent sur leurs imbrications.

⁶ ACORD (Association de coopération et de recherche pour le développement) : C'est une fédération des représentations africaines de plusieurs organisations non gouvernementales européennes qui oeuvraient conjointement pour la responsabilité collective face à la pauvreté, aux diverses crises de l'humanité dans les espaces marginalisés. En somme la question de justice sociale était au cœur des actions de ces organisations non gouvernementales. Le siège international est basé à Nairobi au Kenya.

Regards croisés : APE et souveraineté alimentaire

La souveraineté alimentaire est un concept qui n'est pas considéré dans les documents officiels publiés sur les négociations des APE comme un enjeu à part entière. N'empêche que les axes de la souveraineté alimentaire constituent des enjeux majeurs au niveau des différents domaines de négociation des APE.

D'emblée, les liens peuvent être facilement établis avec des domaines de négociation comme : le commerce, l'agriculture et la pêche et l'accès au marché ; dans la mesure où la souveraineté alimentaire milite pour : la priorité donnée à la production locale pour nourrir la population et l'accès libre aux moyens de production, le droit des paysan(ne)s à produire des aliments et de la liberté du consommateur, le droit des Etats à se protéger des importations trop bas prix et enfin pour des prix agricoles liés aux coûts de production

Par ailleurs, il est nécessaire de souligner que les deux derniers axes de la souveraineté alimentaire - à savoir la participation des populations aux choix de politique agricole et la reconnaissance des droits des paysannes - représentent des enjeux transversaux dans les négociations des APE. Ceci se traduit par l'importance accordée par les pays africains à la participation des populations notamment celles défavorisées au processus de négociation des APE à travers des structururations d'acteurs présentant des similarités et des spécificités régionales.

En outre, il se pose la question des droits fondamentaux auxquels aspirent le pays et les populations africaines. Lesquels droits sont en partie confinés dans le concept de souveraineté alimentaire dont les liens avec les APE ont été matérialisés précédemment. En zone de libre échange, face à des produits concurrents et produisant le même degré de satisfaction, la théorie micro économique nous apprend que le comportement du consommateur rationnel sera de privilégier le produit disposant d'un avantage comparatif qui lui est profitable. Ainsi, dans une mise en situation, les produits européens, à forte valeur ajoutée et beaucoup plus compétitifs quant au prix, seront privilégiés par le consommateur africain au détriment du produit local. Dans ce cas de figure, les Etats africains ne pourront pas prendre des mesures de protection puisqu'ils sont en zone de libre échange avec l'UE. La production locale aura des problèmes d'accès à son propre marché ce qui l'anéantira au profit des producteurs et industriels européens. Ne pas participer aux négociations des APE en cours, c'est condamner les populations au mutisme, à l'acceptation de subir cette situation apocalyptique décrite précédemment. Le droit de s'exprimer, de faire des choix, en somme de s'autodéterminer quant à son propre avenir doit être redonné aux populations africaines notamment les femmes qui sont un acteur essentiel dans l'essor agricole rural et la sécurité alimentaire à la base.

Partant, les APE dans leurs formes actuelles et le déroulement des négociations afférentes représentent de réelles menaces sur la souveraineté alimentaire à laquelle aspirent les pays africains. De ce fait, connaître l'état d'avancement des négociations des APE pourra faciliter une bonne analyse de l'environnement des liens entre les APE et la souveraineté alimentaire mis en exergue précédemment et surtout permettra de faire une analyse critique du travail de plaidoyer effectué principalement par les acteurs non étatiques (ANE).

Source : ENDA Diapol

L'étude a pu donc illustrer que les APE auraient des impacts négatifs sur la souveraineté alimentaire s'ils étaient signés actuellement. Pour ACORD, il s'agira donc d'orienter ses actions en 2007 contre les APE dans le cadre de son programme quinquennal pour l'atteinte de la souveraineté alimentaire en Afrique. Par-dessus tout, c'est la durabilité des actions à mener qui doit prévaloir. C'est en effet, l'action durable qui sera conduite conformément aux recommandations de l'étude qui consacreront l'originalité et la pertinence de l'initiative portée par ces deux organisations.

Au-delà de cette initiative, dans l'idée d'agir durablement, un diagnostic de l'environnement actuel du champ d'investigation du pôle « Durabilité des politiques commerciales liées à l'agriculture » a facilité le repositionnement global de ENDA Diapol dans ses rapports avec son groupe cible dans le domaine de l'agriculture : les producteurs de coton. Cet exercice a permis de produire un programme axé sur la gestion durable des filières cotonnières africaines avec des implications dans le sens d'un développement des apprentissages inter producteurs d'une même filière ou de filières différentes.

B – Analyse situationnelle et impulsion d’actions durables des organisations de la société civile au profit des acteurs à la base

Depuis maintenant cinq ans, les producteurs de coton africains ont eu à bénéficier de l’appui de plusieurs organisations de la société civile dont ENDA Diapol en vue de la création de leur organisation régionale. Mieux, les producteurs ont pu mettre en place une structure fonctionnelle avec un secrétariat permanent doté des capacités requises pour prendre en charge un certain nombre d’actions de façon autonome et responsable. Dans le même temps, les leaders paysans ont vu leurs capacités renforcées. Aujourd’hui, ils maîtrisent le discours politique leur facilitant la prise en charge autonome de la défense de leurs intérêts.

En somme, l’Association des Producteurs de Coton Africains (AProCA) dispose des capacités et des moyens nécessaires à son fonctionnement normal. Il y a donc un besoin, pour les OSC qui ont accompagné les producteurs à la mise en place de ce cadre fédérateur de reconsidérer leurs rapports vis-à-vis de ces derniers en adaptant la nature de l’appui à leur apporter actuellement et dans le futur. Pour ENDA Diapol, cette option est envisagée et est sans équivoque dans la mesure où elle cadre avec la logique soutenue par la politique de renforcement des capacités des acteurs faibles. L’objectif visé par ENDA Diapol dans cette action spécifique de renforcement des capacités des producteurs de coton africains, c’est de les amener à participer davantage aux processus de prise de décisions sur les questions d’enjeux liées au développement des filières cotonnières africaines. Ce repositionnement stratégique de ENDA Diapol ne peut se faire sans que des assurances aient été prises quant à la capacité réelle de cette jeune organisation à prendre en charge les aspirations de ses plateformes membres.

Par ailleurs, il y a lieu d’aborder les questions liées à la rentabilité des filières cotonnières africaines sur le long terme afin d’aboutir à des gains suffisamment rémunérateurs pour les producteurs.

Pour répondre à ses préoccupations hautement stratégiques, le pôle « Durabilité des politiques commerciales liées à l’agriculture » a monté un programme ayant pour objectif principal : *la gestion durable et concertée des filières cotonnières africaines.*

Convaincu que l’essor des filières cotonnières africaines ne sera acquis que par l’amélioration durable de la compétitivité du coton et par la sécurisation du revenu du producteur, ENDA Diapol s’est appuyé sur la configuration réelle des exploitations cotonnières africaines pour proposer un programme de développement de l’activité agricole en zone cotonnière.

En postulant que les exploitations cotonnières africaines sont en réalité des exploitations familiales à multiples spéculations avec le coton comme principale activité génératrice de revenu, il s’agit, pour ENDA Diapol, d’amener le producteur à se considérer comme un spéculateur qui effectuera son plan de spéculation selon une évaluation préalable des niveaux de revenus maximum dont il est capable de tirer de chaque culture. Les questions environnementales devenant des préoccupations importantes pour le producteur qui arrive à percevoir la terre possédée comme un capital à investir et qui doit également être préservé durablement.

Cette vision du développement durable des filières cotonnières africaines s’est retrouvée être partagée par l’ensemble des organisations qui ont contribué à la mise en place de l’AProCA. Alors germa un consensus sur la nécessité de rassembler les forces en présence, comme par le passé, afin de mieux soutenir les filières cotonnières africaines. Un programme conjoint a été

monté par ces organisations partenaires avec, cette fois-ci, les producteurs au cœur du processus. Dans ce programme conjoint, ENDA Diapol, à l'instar des autres organisations, aura en charge un certain nombre d'activités à réaliser en partenariat avec les producteurs de coton et les chercheurs.

Présentation des principaux axes du programme quinquennal et des actions de ENDA Diapol

Dans le cadre du programme quinquennal 2007-2011 qui porte sur la durabilité des filières cotonnières africaines, ENDA Diapol a en charge l'exécution de quatre grandes thématiques subdivisées en cinq activités principales présentées ci-dessous :

1/ Les réformes des filières cotonnières africaines

Au niveau de cette thématique il s'agira pour ENDA Diapol de produire et de diffuser des outils trimestriels (supports en ligne et physique : cassette audio et note d'orientation sur 2 pages) sur l'évolution des processus de réforme des filières cotonnières africaines et les expériences paysannes associées. Il s'agira pour Diapol de favoriser les échanges des expériences paysannes à travers deux types de supports : Livret et cassette audio. Partant, actualiser les informations sur ces questions et les divulguer, exige une poursuite du processus mais de façon plus allégée. D'où la nécessité de produire en édition limitée des supports audio et papier.

2/ Mécanisme d'atténuation des effets des fluctuations des cours du coton

La deuxième thématique qui sera abordée dans le cadre du programme quinquennal est une activité de recherche sur la mise en place d'un mécanisme d'atténuation des fluctuations du prix d'achat du coton graine aux producteurs de coton de l'AProCA. Il s'agira d'une activité de recherche connexe à l'activité de capitalisation des expériences en matière de mécanisme d'atténuation de la fluctuation des cours internationaux du coton. Elle sera exécutée par l'Institut Economie Rurale (IER) avec l'appui de ENDA Diapol et de l'AProCa.

3/ Biotechnologies – OGM

Dans le cadre du programme quinquennal coton 2007-2011 ENDA Diapol aura la charge de l'exécution de deux activités concernant les biotechnologies-OGM.

A/ Capitalisation des publications et expériences sur les Biotechnologies – OGM et mise en place d'un réseau d'information

Il s'agira pour ENDA Diapol de capitaliser les expériences en matière de biotechnologie en vue de fournir une information juste et transparente au profit des producteurs de coton dont la position n'est pas encore bien définie. Vu que l'usage des biotechnologies suit un processus, une activité complémentaire lui est associée, il s'agit de la mise en place d'un système d'information continue sur ces questions de façon spécifique.

B/ Mise en place d'un système d'information sur les biotechnologie – OGM

Après la phase de capitalisation des publications, ENDA Diapol sera chargée de mettre en place un réseau de communication et d'échange entre les points focaux de l'AProCA, de sorte à faciliter la disposition d'informations crédibles, de les analyser et de les diffuser pour une meilleure connaissance de cette technologie par les producteurs. Des publications trimestrielles constitueront le socle des échanges d'information dans le cadre de ce réseau.

4/ Fourniture de services agricoles en zones cotonnières

Enfin dans cette dernière thématique, il s'agira pour ENDA Diapol d'effectuer un état des lieux des services agricoles dans les zones cotonnières des pays membres de l'AProCA.

Les services agricoles fournis aux organisations de producteurs membre de AProCA ne sont pas identiques, de même qualité et de même fréquence. Cette situation traduit bien la disparité des situations des plateformes membres mais surtout des capacités des producteurs africains dans l'ensemble et des producteurs d'un même pays de façon spécifique. Ce problème de fourniture adéquate et à temps des services agricoles a des conséquences importantes sur l'essor des filières cotonnières africaines. Il s'agit donc de faire un inventaire réel des services effectivement mis à la disposition des producteurs en vue d'interpeller les autorités des différentes plateformes membres de l'AProCA ainsi que des institutions régionales pour une meilleure fourniture des services agricoles adéquats aux producteurs des zones cotonnières.

Source : ENDA Diapol

L'originalité dans cette démarche devant conduire à la mise en œuvre d'un programme conjoint à plusieurs organisations, c'est la contribution sollicitée et acquise de l'AProCA en tant que partenaire du programme en plus d'en être le principal bénéficiaire. Par ailleurs, ce programme prévoit un renforcement mutuel des capacités de toutes les organisations partenaires.

En somme, l'action durable entreprise de concert entre acteurs à la base et Organisations de la Société Civile aura pour principal objectif de développer durablement les activités génératrices de revenu pour les acteurs à la base mais favorisera un renforcement mutuel entre des différentes organisations partenaires. Ce type d'actions concertées sont à promouvoir davantage dans le milieu du développement car l'impact recherché surpasse les objectifs classiques toujours mentionnés que sont : « la lutte contre la pauvreté en milieu rural ».

III – Le renforcement des capacités de négociation des acteurs étatiques et le développement d'exercices d'économie politique

ENDA Diapol, dans l'optique de renforcer les acteurs dits faibles, a collaboré avec d'autres organisations de la société civile pour appuyer des acteurs étatiques dans les négociations commerciales à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Cet appui est d'autant plus important qu'il se fait dans le cadre des activités prévues au titre de l'animation des espaces de concertation mis en place à cet effet par les autorités étatiques. C'est le cas du Sénégal qui a intégré les organisations de la société civile dont ENDA Diapol dans le Sous comité agriculture du Comité sénégalais de préparation des négociations commerciales.

L'appui de ENDA Diapol en direction des acteurs étatiques se fait également par la réalisation d'études et des exercices de réflexion en économie politique. Si les études ne sont souvent pas publiées et exploitées directement par les commanditaires, les exercices d'économie politique font souvent l'objet de publications qui ne profitent pas uniquement qu'aux acteurs étatiques ciblés.

A – ENDA Diapol et le renforcement des compétences politiques des acteurs étatiques dans le cadre des négociations commerciales à l'OMC

Dans le cadre des négociations commerciales à l'OMC, « l'Accord Cadre de Juillet 2005 » mentionnait la possibilité des pays en développement d'identifier des produits spéciaux et de mettre en œuvre des mesures de sauvegarde spéciales. Cette décision a été actée durant la conférence de l'OMC à Hong Kong.

Partant, dans le cadre de la négociation de l'Accord sur l'agriculture à l'OMC notamment sur le volet « accès au marché », une coalition de pays en développement dénommée le G33⁷ dont fait partie le Sénégal ont mis en avant ces deux (2) outils défensifs pour protéger leurs marchés respectifs des importations massives et à trop bas prix de produits agricoles et agroalimentaires.

⁷ Le G33 est un nom employé pour identifier un groupe de pays en développement dans le cadre des négociations commerciales multilatérales. Ce groupe a proposé des règles spéciales pour les pays en développement dans le cadre des dites négociations (Produits spéciaux et Mécanisme de sauvegarde spécial).

Le Sénégal a pris l'initiative au sein de l'UEMOA de lancer une dynamique de réflexion sur les questions liées aux produits spéciaux et au mécanisme de sauvegarde spécial dans les secteurs agricole et agro – alimentaire. Ce qui s'est traduit par l'étude commanditée et réalisée par Le Groupe de Recherche et d'Echange Technologique (GRET) en collaboration avec ENDA Diapol. L'étude portait précisément sur « Les produits sensibles des filières agro – alimentaires du Sénégal dans la perspective des négociations sur les Produits Spéciaux (PS) et le Mécanisme de sauvegarde spécial (MSS) à l'OMC ».

Commanditée par les ministères de l'agriculture et du commerce sous la demande des membres du sous comité agriculture du Comité de préparation des négociations commerciales à l'OMC, l'étude essaye dans un premier temps de passer en revue sur les dix dernières années la structuration des importations agricoles sénégalaises d'une part et la politique commerciale menée par le Sénégal d'autre part. Puis dans un second temps l'étude met l'accent sur la notion de « produits spéciaux » et les critères de détermination des produits susceptibles d'être classés comme des produits spéciaux par le Sénégal. Enfin dans la dernière partie, une modélisation de la proposition de mécanisme de sauvegarde spécial du Sénégal a été réalisée, de façon à quantifier les effets de l'application de ce mécanisme, selon la procédure de déclenchement qui s'applique (soit par les volumes, le prix ou le change), à partir d'un échantillon de onze filières retenues.

Ce travail représente la meilleure vitrine de la mise à contribution des capacités de recherche internes de ENDA Diapol au profit des acteurs étatiques qui paraissent forts vis-à-vis des acteurs à la base mais en réalité faibles dans les négociations commerciales internationales.

Les outils produits ont rencontré l'adhésion des commanditaires et ont été proposés par le Sénégal aux autres pays de la Cedeao en vue d'aboutir à l'harmonisation des outils qui seront développés dans les autres pays à l'image de ce qui a été réalisé au Sénégal. Au niveau pays, une dynamique interministérielle s'est créée autour des outils produits afin de les mettre en œuvre et faciliter ainsi les prises de position des négociateurs sénégalais aux niveaux régional et / ou international.

B – Economie politique de l'Afrique au profit des différents types d'acteurs

Au cours de l'année 2006, l'équipe du pôle « Durabilité des politiques commerciales liées à l'agriculture » a eu à mener des études qui portent sur des questions d'économie politique africaine en général avec une grande acuité pour le cas du Sénégal.

En 2006, les thématiques abordées sont :

- « L'impact de l'ascendance de l'Inde et de la Chine sur l'économie sénégalaise » et
- « L'aide pour le commerce et le développement du secteur privé basé sur l'agro-industrie au Sénégal ».

ces études ont permis de passer en revue les différents enjeux auxquels l'économie sénégalaise est confrontée à la lumière de la conjoncture mondiale actuelle d'une part et l'effort qui devrait être consenti pour une plus grande efficacité de l'aide notamment dans le domaine agricole d'autre part.

La première étude portant sur : « L'impact de l'ascendance de l'Inde et de la Chine sur l'économie sénégalaise » met l'accent sur la place de plus en plus prépondérante que l'Inde et la Chine occupent sur l'échiquier mondial, notamment africain. L'étude essaye de mettre en relief les types de coopérations qui existent entre le Sénégal et ces deux pays que sont l'Inde

et la Chine. Pour ce faire, une photographie des grandes tendances dans les échanges commerciaux entre ces géants d'Asie et le Sénégal constitue la base de toute la réflexion conduite dans le cadre de ce travail.

Dans la deuxième étude, abordant la thématique : « Aide pour le commerce et le développement du secteur privé basé sur l'agro-industrie au Sénégal », ENDA Diapol essaie dans une première étape d'analyser en profondeur le secteur agro-industriel sénégalais, puis dans une seconde étape de passer en revue les différents projets/programmes financés par les différents partenaires techniques et financiers du Sénégal. Enfin, dans une troisième partie, l'équipe qui a conduit l'étude a décelé les incohérences notées dans les différentes interventions des bailleurs de fonds du Sénégal. Cette étude a mis en relief les efforts qui devraient être consentis par les autorités sénégalaises pour une plus grande efficacité de l'aide dans les secteurs que sont l'agriculture et le commerce.

Ces exercices d'économie politique développés au sein de ENDA Diapol sont généralement réalisés avec l'appui du centre de développement de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economiques (OCDE). La préoccupation majeure prise en charge par la réalisation de ces exercices d'économie politique est la production d'une analyse situationnelle et prospective à partir du cas d'une économie africaine, généralement le Sénégal, face à des dynamiques mondiales présentées comme des émanations de phénomènes socio économiques devenus importants.

Ces exercices ont permis à ENDA Diapol d'alimenter son discours politique d'éléments chiffrés qui facilitent un aperçu de l'ampleur des phénomènes qui constituent certains axes de travail du pôle. Par la même occasion, les informations chiffrées permettent d'évaluer l'impact des changements politiques et sociétaux découlant des dynamiques enclenchées dans le cadre de la mise en œuvres des actions des organisations de la société civile, des acteurs étatiques et/ou non étatiques.

Le succès rencontré par ces études, durant leurs présentations aux commanditaires, explique bien la sollicitation de plus en plus croissante des services de ENDA Diapol sur diverses thématiques ayant un lien direct ou indirect avec son projet politique. D'où la nécessité de poursuivre les actions entreprises en vue de développer les capacités internes en matière de recherche ou de réflexion scientifique sur des sujets d'économie politique.

Pour le développement des capacités internes et une meilleure mutualisation des moyens au sein de Diapol

ENDA Diapol regorge d'importantes capacités internes en matière de recherche qui ne demandent qu'à être valorisées. Ce challenge a été, en partie, pris en charge par le pôle « Durabilité des politiques commerciales liées à l'agriculture » durant l'année 2006.

Cet axe fort des réalisations du pôle rentre dans la droite ligne d'une volonté partagée de développer des transversalités fortes au sein de ENDA Diapol. Les domaines d'application qui ont permis d'expérimenter la fédération des compétences comme base de la mutualisation des moyens sont :

- les ressources humaines par la consolidation d'équipes transversales
- les ressources matérielles par les dotations en équipements des pôles impliqués
- les ressources financières par l'utilisation conjointe des fonds mobilisés pour régler les tensions existantes au sein de ENDA Diapol quant à l'adéquation entre ressources disponibles et les besoins exprimés par les pôles.

I – Développement des ressources humaines par la consolidation d'une dynamique d'équipe

Les transversalités constituent un chantier important pour ENDA Diapol qui entend construire des espaces communs et mettre en place des courroies de transmission entre ses différents démembrements. L'objectif visé est de faciliter une véritable harmonisation des pratiques et une franche mutualisation des compétences et des moyens pour prendre en charge des activités ponctuelles ou programmatiques propres à l'organisation.

Le pôle « Durabilité des politiques commerciales liées à l'agriculture » a travaillé dans ce sens en facilitant des dynamiques de construction d'équipes transversales pour la conduite de certaines activités. Cette démarche a été généralement exploitée pour répondre aux diverses sollicitations dont le pôle a été l'objet afin de réaliser les études citées ci – dessus.

L'expérience marquante a été la prise en charge conjointe avec le pôle interafricain d'une consultation sur la thématique « APE et souveraineté alimentaire ». Cet exemple de conduite d'activités transversales est important à souligner d'autant plus que cette dynamique a permis à Diapol de s'investir sur un sujet aussi important pour les économies et les populations africaines surtout qu'aucun des pôles n'y travaillait de façon permanente.

Ainsi, le sujet a été pris en charge en terme de transversalité au sein de ENDA Diapol et l'équipe ayant réalisé l'étude a été chargée de rédiger une proposition de position officielle de ENDA Diapol sur les négociations des APE.

Un plan de rédaction a été adopté mais le projet de production d'un papier de positionnement de ENDA Diapol n'a pu dépasser cette étape. Juste pour signifier que certaines de nos belles initiatives transversales ne sont malheureusement pas conduites jusqu'à leurs termes. Un effort important est à faire dans ce sens en vue de donner à ENDA Diapol l'opportunité de jouer pleinement le rôle que cette organisation se donne dans le milieu du développement.

Parallèlement aux initiatives transversales, le pôle « Durabilité des politiques commerciales liées à l'agriculture » a travaillé à se renforcer par la consolidation de son équipe dont l'autonomie des membres a permis de prendre en charge l'ensemble des activités présentées

ci-dessus. Il était primordial pour les membres du pôle de bâtir une équipe de jeunes, dynamiques et capables de prendre leurs responsabilités quand l'occasion se présente. La question de l'expérience aurait pu être un sérieux handicap mais l'accélération de l'autonomisation des membres de l'équipe, la confiance et la caution solidaire qui prévalaient dans l'environnement du pôle ont permis de prévenir certaines difficultés et de surpasser celles qui se sont posées.

Fort des succès enregistrés en 2006, notamment la négociation d'un programme quinquennal 2007 – 2011, le pôle a entrepris un processus de renforcement de l'équipe par le recrutement d'une personne additionnelle et surtout par la relance d'une politique de stage. Sur ce dernier aspect, des collaborations ont été dans un premier temps envisagées avec des centres de formation en Europe et en Afrique pour des stages de fin d'étude. Dans un deuxième temps, il s'agira d'évoluer vers des stages professionnels rémunérés de sorte à :

- bénéficier d'une expertise jeune et avérée,
- disposer d'une jeunesse comme acteur de la promotion du dialogue politique et des dynamiques concertées aux générations à venir.

Ces dernières actions devront se faire tout en facilitant l'accès à l'emploi par les jeunes, futurs leaders et donc acteurs principaux du développement des économies africaines.

II- Principe de mutualisation et conciliation des besoins et des disponibilités en ressources

ENDA Diapol a souffert d'une grande tension entre les ressources humaines, matérielles et financières durant l'année 2006. Cette tension s'est fait sentir au niveau du matériel informatique et bureautique disponible en quantité et en qualité comparativement aux besoins exprimés par les membres des pôles. La question fondamentale était d'arriver à concilier les besoins en ressources de différents types.

Partant, le challenge des pôles était de disposer des ressources humaines de qualité et ce de façon proportionnelle aux ressources matérielles et financières disponibles ou mobilisables. Le message était alors clair : « autant les pôles œuvrent à disposer des fonds pour prendre en charge du personnel additionnel ou pour réaliser des projets en rapport avec leurs objectifs spécifiques, autant ils doivent veiller à ce que les moyens dont ils disposent puissent faciliter la prise en charge du matériel de travail qui leur est indispensable pour fonctionnement optimal.

Le pôle « Durabilité des politiques commerciales liées à l'agriculture » s'y est employé en développant des prestations de services pour l'acquisition de biens matériels mais surtout pour financer les frais généraux et certaines charges annexes de ENDA Diapol. Ainsi, au-delà de la nécessité de se doter en moyens matériels pour accompagner la politique de renforcement des capacités de l'équipe de travail, le pôle a souhaité faire montre d'une grande adhésion à l'un des principes forts de ENDA Diapol : *'la mutualisation des moyens et des compétences au profit du groupe et pour la poursuite du projet politique partagé'*.

L'équipe du pôle souhaite féliciter l'ensemble du personnel de ENDA Diapol qui l'a accompagné dans ce processus dans la mesure où les prestations de services réalisées ont enregistré la participation d'une manière ou d'une autre des membres des autres pôles et surtout la coordination générale sans occulter le précieux appui de la coordination administrative et financière.

Cette solidarité forte au sein de Diapol traduit bien l'attachement de tout un chacun et de tout le personnel aux principes fondateurs de ENDA Diapol dont le projet politique est devenu une réalité grâce aux efforts personnels et de l'ensemble des membres de l'organisation.

Au-delà de ces aspects internes au fonctionnement de ENDA Diapol, il est bien de jeter un regard sur les relations partenariales de l'organisation avec les autres acteurs du milieu du développement par le truchement des actions menées par le pôle « Durabilité des politiques commerciales liées à l'agriculture ».

Pour un partenariat formel et durable

Depuis près de cinq ans d'intervention sur les questions agricoles notamment sur le coton, ENDA Diapol entretient des relations de collaboration et de partenariat avec bon nombre d'institutions, d'organisations d'acteurs ciblés ou d'organisations de la société civile. L'objectif visé par ces collaborations développées depuis lors demeure la réalisation du projet politique défendu par ENDA Diapol qui appréhende ainsi sa contribution au développement durable de l'agriculture africaine.

Ces relations sont restées, dans l'ensemble, fortement liées à des relations interpersonnelles entre certains membres du pôle et les personnes contacts dans les organisations partenaires. Bien que parfois décriée, cette relation intuitive personnelle a favorisé la plupart des succès enregistrés par le pôle et derrière par ENDA Diapol dans le domaine de l'agriculture. Une expertise et une valeur ajoutée avérée est aujourd'hui reconnue à ENDA Diapol grâce aux actions menées par le pôle « Durabilité des politiques commerciales liées à l'agriculture ».

Fondant notre action sur la notion de durabilité, il importe aujourd'hui d'incruster les valeurs et pratiques connexes à cette notion dans notre fonctionnement et surtout dans nos relations avec les organisations partenaires. Mieux, dans le souci d'agir durablement, il faut aller vers une évaluation et une remise en cause de la nature de nos collaborations afin d'intégrer des données nouvelles liées aux succès enregistrés. Il s'agit, pour cette année 2006 de, non seulement passer à la formalisation de nos relations partenariales, mais également de les reconsidérer en opérant des mutations dans notre contribution ou notre collaboration en fonction des réalisations, des acquis et des changements de contexte qui se sont opérés.

I – Relations partenariales traditionnelles : Nécessité de développer des protocoles de partenariat et de collaboration.

L'an 2006 a consacré un élan de formalisation des partenariats de ENDA Diapol dans le domaine de l'agriculture. Ceci a été marqué par des rencontres d'échange et de partage avec les organisations et institutions partenaires en vue de revisiter l'essence des collaborations entreprises et d'identifier les organisations qui développent des similarités durables avec ENDA Diapol de façon globale mais surtout avec le pôle « Durabilité des politiques commerciales » de façon particulière.

Cette action a conduit les membres du pôle à faire une réflexion interne avant d'effectuer les rencontres d'échange énoncées précédemment. En sus des partenaires traditionnels, de nouveaux partenaires ont été identifiés. Des sessions d'échanges se sont aussi déroulées avec

leurs accords. A l'issue de ce travail préliminaire, des échanges entre les membres du pôle ont permis de cibler les premières organisations avec lesquelles il fallait avancer au plus vite dans les discussions en vue de la signature dès 2007 des accords spécifiques de partenariat. Des organisations comme l'AProCA, Oxfam America, Oxfam Grande Bretagne et la plateforme pour le développement rural en Afrique de l'Ouest et du centre (Hub rural) sont les premières organisations avec lesquelles le principe de la signature d'accords de partenariat a été acquis. La phase de rédaction desdits accords devra se faire dès février 2007.

Il est tout de même important de souligner que les organisations listées ci-dessus, qualifiées de partenaires traditionnels, ont eu un long cheminement commun avec ENDA Diapol généralement pour la réalisation d'activités ponctuelles. La réalisation des activités conjointes a permis à ENDA Diapol, tout comme aux partenaires, d'atteindre en partie ou en totalité ses objectifs poursuivis. Une évaluation des résultats obtenus et une analyse des succès et échecs doivent orienter les différents positionnements des partenaires dans leurs collaborations futures. Ce faisant, ENDA Diapol et 'la famille Oxfam' ont décidé d'avancer sur des chantiers durables dans le cadre d'un programme quinquennal impliquant les acteurs à la base représentés par l'AProCA. Quant au partenariat spécifique entre ENDA Diapol et l'AProCA, les deux organisations ont convenue d'une réévaluation de leur collaboration eu égard aux capacités nouvellement acquises par l'AProCA qui existe officiellement et dispose d'un secrétariat permanent fonctionnel.

II – Relations avec les producteurs de coton africains : Nécessité d'un repositionnement stratégique.

ENDA Diapol a pour objectif fondamental de faciliter les jeux d'acteurs dans le cadre de processus de prise de décisions sur les politiques devant régir la gestion d'un bien commun. Pour atteindre cet objectif, ENDA Diapol peut appuyer les acteurs faibles, les doper en capacités en vue de rendre leurs participations non seulement effectives mais de qualité.

Dans le cas de l'appui aux producteurs de coton, il s'est agit de les amener à mieux appréhender les enjeux politiques liés aux négociations commerciales internationales dans la mesure où l'OMC représentait le principal lieu où ces négociations étaient menées. Cet objectif était poursuivi par les producteurs de coton africains dans la mesure où ils subissaient une baisse criarde de leurs revenus. Cette dernière situation n'était qu'une conséquence de la chute du prix international du coton eu égard, en majorité, aux subventions américaines abusives.

Par ailleurs, les spécificités de la filière cotonnière n'étaient pas prises en charge de façon particulière par l'organisation des producteurs qui avait été mise en place auparavant. La dynamique, au sein de cette organisation de producteurs, c'était de mettre en avant les intérêts des petites exploitations agricoles africaines plutôt que de développer des approches suivant les particularités des filières. Ce qui fut insoutenable pour les producteurs de coton qui ont, alors mûri l'idée de la création d'un cadre fédérateur des associations nationales des producteurs de coton au niveau continental. Il n'était pas question, pour les producteurs de coton, de sortir de l'organisation de producteurs existant mais plutôt de se retrouver entre eux pour prendre en charge les menaces spécifiques qui affectent considérablement les perspectives de développement de leur principale spéculation agricole. C'est donc de cette volonté qu'est née l'AProCA qui a bénéficié aussitôt de l'appui des organisations comme ENDA Diapol et Oxfam.

Aujourd'hui, l'AProCA a un siège panafricain fonctionnel avec un secrétariat permanent doté des ressources humaines, matérielles et financières adéquates pour garantir la prise en charge des activités minimum de fonctionnement. Face à cet état de chose, il convient, pour ENDA Diapol, de reconsidérer le type d'appui à apporter à cette organisation qui semble disposer des moyens minimum pour assurer la défense des intérêts de ses membres dans les principaux espaces de négociation sur les politiques.

Pour la collaboration future, et d'un commun accord avec les autorités de l'AProCA, il s'agira de définir de façon conjointe les axes de renforcement qui orienteront les actions de développement des capacités de participation de l'AProCA. L'accent sera mis sur des actions portant sur les changements politiques en faveur d'un développement durable des filières cotonnières africaines.

La réorientation stratégique amorcée par ENDA Diapol va dans la droite ligne de son projet politique qui l'oblige à se focaliser sur la facilitation du jeu d'acteurs. Par ailleurs, s'agissant pour le pôle d'œuvrer de façon durable sur les enjeux associés aux négociations sur les politiques liées à l'agriculture de façon générale, il paraît primordial de passer à d'autres spéculations revêtant des caractères déterminants tant pour le bien être des populations à la base que pour l'essor des économies africaines.

Pour une réorientation stratégique et une meilleure prise en compte des exigences du projet politique porté

« Dans le domaine du développement, on est obligé de se confronter désormais à une question majeure : comment faciliter à chacun et à tous la possibilité d'être acteur du changement ?

...Les « interactions » et les règles du « jeu » de la vie en commun (la régulation politique) pèsent sur tous les enjeux dans la société globale comme locale, dans les –projets- comme dans les organisations.

...Pas de droits sans participation. Pas de participation sans appropriation, sans autonomie, pas d'autonomie sans liens réfléchis et mûrs »⁸.

Partant de ce qui précèdent, il est primordial de se pencher sur la prise de conscience des acteurs à propos du caractère déterminant de leurs participations effectives aux processus de prise de décisions en cours ou à venir. Concernant les axes d'intervention de ENDA Diapol, ce sont les aspects politiques de ces questions qui sont pris en charge dans le cadre du projet politique défendu par cette organisation.

Concernant l'intérêt spécifique pour les questions agricoles, un programme ou pôle y est consacré afin de mettre en exécution le mode d'intervention standardisé au niveau de ENDA Diapol.

« Les activités développées dans ce programme visent la prise en compte des interactions entre enjeux politiques, commerciaux, sociaux et environnementaux dans la gestion durable des filières agricoles d'Afrique de l'Ouest. Particulièrement, il s'agit de veiller à la participation effective et active des acteurs qui s'identifient mutuellement. En outre, le

⁸ <http://www.endadiapol.org/>

développement du jeu d'acteurs est un objectif avoué qui a besoin d'être perçu comme un élément déterminant dans les processus de prise de décisions à différentes échelles »⁹.

Ce mode opératoire a été illustré grâce au travail réalisé en direction des producteurs de coton avec lesquels la collaboration doit évoluer aujourd'hui vers de nouveaux sentiers dans la mesure où ces derniers ont acquis des compétences nouvelles.

Le projet politique défendu par ENDA Diapol et mis en œuvre par le pôle « Durabilité des politiques commerciales liées à l'agriculture » a besoin d'être revisité car des aspects semblent avoir été peu rendus visibles alors qu'ils ont été des points saillants des succès enregistrés par ce pôle. Déjà, la dénomination ne traduit pas suffisamment l'ampleur des actions menées par ce pôle dans le but de mettre en œuvre le projet politique de ENDA Diapol dans le domaine de l'agriculture.

En effet, l'objectif principal du pôle surpasse l'aspect de durabilité des politiques commerciales liées à l'agriculture dans la mesure où le pôle travaille pour l'adoption de façon concertée des politiques ayant des impacts directs ou indirects sur le développement durable de l'agriculture. Sur ce dernier point, il est important de souligner que l'objectif final visé est la durabilité de l'agriculture africaine.

Partant, « promouvoir des politiques concertées à différentes échelles » est la contribution que ENDA Diapol, par le truchement des actions menées par le pôle « Durabilité des politiques commerciales liées à l'agriculture », compte apporter à la mobilisation citoyenne pour le développement durable de l'agriculture.

Ceci étant parfaitement explicité, On en déduit qu'il paraît très important, aujourd'hui plus que jamais, de changer la dénomination du pôle afin de lui attribuer un nom inclusif qui prend en considération l'objectif fondamental visé avec une attention particulière à accorder à la promotion du dialogue politique.

Conclusion et perspectives

L'acteur, à différentes échelles, a été au centre des préoccupations des activités 2006 du pôle « Durabilité des politiques commerciales liées à l'agriculture ». En effet, diverses actions ayant pour cible les acteurs de la base au sommet ont permis de renforcer les compétences politiques de ces derniers en :

- leur facilitant l'accès à l'information,
- développant des analyses prospectives pour orienter leurs participations
- les outillant afin qu'ils soient capables d'être des forces de propositions durant les négociations auxquelles ils participent.

Si le pôle a axé ses interventions dans le sens d'un renforcement des capacités des acteurs étatiques ou non étatiques, l'objectif recherché reste bien entendu une amélioration de la contribution de ces derniers dans les processus de prise de décisions sur les politiques et ce de façon concertée. Le renforcement des capacités des acteurs dits faibles devient alors un sous objectif de la facilitation d'un véritable jeu d'acteurs qui est considéré comme un excellent levier pour atteindre le but final que représente la durabilité de l'agriculture africaine.

⁹ <http://www.endadiapol.org/Presentation,50.html>

En somme, un grand pas a été fait en renforçant les capacités des acteurs de la base au sommet. Il faut capitaliser ces acquis et surtout les procédés ayant permis d'aboutir à ces résultats. L'expérience pourra être reprise dans des circonstances identiques au besoin.

Certes, il faut capitaliser les acquis actuels mais l'accent doit être mis sur les challenges nouveaux tels que œuvrer pour une agriculture durable par la promotion du dialogue politique à différentes échelles et de façon transversale. Pour ce faire des actions pluriannuelles s'imposent d'où la nécessité de réfléchir au moins sur le moyen terme c'est-à-dire sur les cinq (5) années à venir.

Partant, des interrogations pourront être orientées vers la notion de durabilité afin d'inscrire résolument toutes les actions aussi infimes soient elles dans la durée. Les voies idoines pour soutenir le projet politique porté par ENDA Diapol demeurent :

- La promotion du dialogue, des apprentissages et des échanges d'expériences entre les acteurs d'une même filière ou de filières différentes,
- Le développement d'un véritable pôle régional autour de la gestion durable des filières agricoles Ouest africaines et ce grâce à une équipe soudée et dotée des compétences minimum requises pour l'atteinte des objectifs assignés,
- Le développement de partenariats formels tout en favorisant une meilleure perception de la valeur ajoutée du pôle au sein et en dehors de ENDA Tiers Monde.

Ces orientations en perspectives auront pour cadre d'évolution les engagements personnels et de groupe sur le chemin de l'autonomisation complète du pôle dans le strict respect des exigences et du principe de mutualisation des ressources et des compétences de ENDA Diapol.